

COMITÉ DIRECTEUR

Le Samedi 04 Mai 2024 - Maison des Sports de MONTPELLIER

Etat des présences :

Présents : Chrystel CARRE, Chantal DUPRAT, Denise LATERRASSE, Dominique TALLET, Cathy TRAUCHESSEC, Séverine PUREN

André OLIVE, Gérard LATERRASSE, Christophe LAGIER, Thierry DUPRAT, Gérard BROUILLET, Marc CONGRAS, Jean-Paul BRACKMAN, Pierre OLIVE, Patrick SARRAT, José DE OLIVEIRA

Assistent en tant qu'invités : Tidiane CORREA, Eric ALBERT (Directeur de ligue)

Excusés : Patricia ALT, Martine CABANIOLS, Bénédicte ROZE, Sandrine VALETTE, Christine LAGONELLE, Janine COURTADE

Yves BELLANGER, Daniel ROUSSEAU, Bertrand ITSWEIRE, Christophe CHEVAL, Nicolas VACQUIER, Marc DELAY, Sébastien DECOMBE, Nicolas VACQUIE, Daniel MACK, Yves GOUYEN, Jules FONTAINE, Daniel DUBEC, Jean-Pierre DORGANS

POUVOIRS : Marc DELAY à Marc CONGRAS
Martine CABANIOLS à Alain CABANIOLS
Patricia ALT à José DE OLIVEIRA
Janine COURTADE à Gérard LATERRASSE
Sandrine VALETTE à Cathy TRAUCHESSEC

QUORUM : 17 élus et 5 pouvoirs donnés – Quorum de 22 voix.



NOS PARTENAIRES



1- VALIDATION du PV du COMITÉ DIRECTEUR du 10 Février 2024

Marc DELAY communique par mail qu'il ne souhaite pas donner son approbation au PV du 10 février, en raison des modifications qui sont apparues entre les délibérations et le PV, concernant le cross. Le groupe de travail qui avait été désigné pour coordonner les dates et les lieux des cross auraient disparu du PV.

Il note également que Bénédicte ROZE a posé une question très pertinente sur les équipes de département lors des 1/2 finales de cross : il n'y avait pas eu de conclusion en séance malgré réel intérêt, mais dans le PV il y a une décision qui apparaît.

André Olive tient à préciser que l'enregistrement du dernier comité directeur rapporte l'état mentionné dans le PV.

VOTE concernant l'approbation du PV du Comité Directeur du 10 février 2024 :

VOTE PAR RAPPORT AU DERNIER COMPTE-RENDU DE COMITÉ DIRECTEUR : (Quorum de 22 voix + 1 voix consultative envoyée par mail)

➤ Approuvez-vous le PV du COMITÉ DIRECTEUR du 10 février 2024 ?

OUI : 22

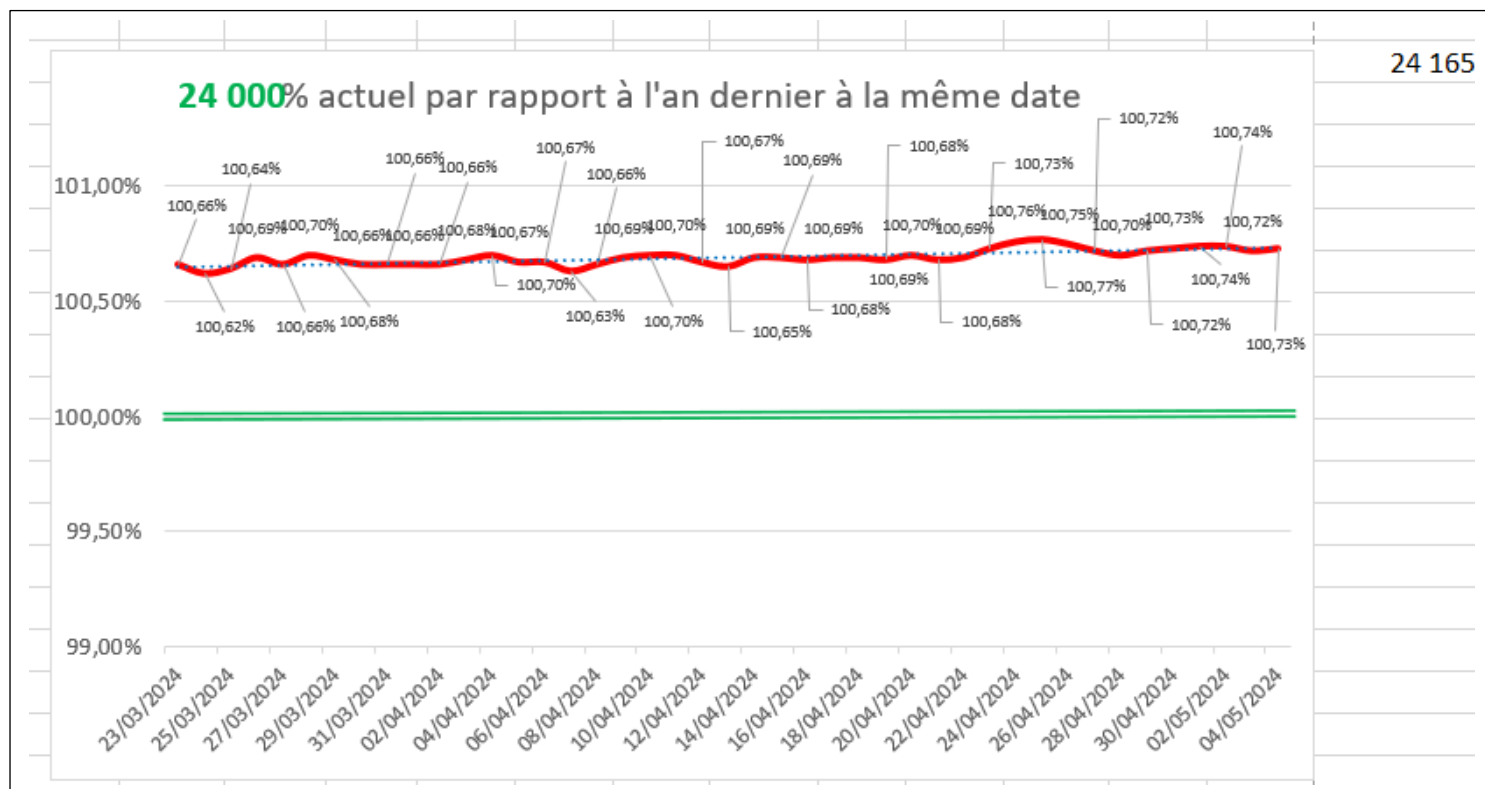
NON : 1

ABSTENTION : 0

Le PV est approuvé à la majorité des voix.

2- STATISTIQUES

Nous avons dépassé les 24 000 licenciés.



3- COMPTE RENDU des STAGES RÉGIONAUX des VACANCES de PRINTEMPS

➤ STAGE ÉLITE à CANET au Village Malibus – 8 au 12 avril 2024

Marc CONGRAS, Vice-Président de la ligue, a accueilli les stagiaires à partir de 11h30.

- **HÉBERGEMENT / RESTAURATION :**

L'hébergement en appartements neufs et confortables est toujours autant apprécié par les athlètes. La restauration est adaptée et en quantité suffisante, en prenant en compte les régimes particuliers.

- **ENTRAÎNEMENTS :**

Au parc des sports de Perpignan, grâce à l'appui du club local et de Patrick SARRAT que nous remercions pour nous mettre à disposition le matériel du club.

Adaptation lors du 2^e jour de stage, à cause d'une météo glaciale : Jérémy BOBE (responsable du service des sports) a été très réactif, et a permis au groupe d'aller sur la salle de BOMPAS. Qu'il soit ici remercié !

- **PARTICIPATIONS :**

***44 athlètes** des catégories CA et + étaient présents, tous qualifiés aux championnats de France lors de l'année N-1 ou lors de la saison hivernale 2024, dont 2 athlètes figurent sur la liste ministérielle.

***14 encadrants** présents : 2 en lancers, 2 en sprint/haies, 2 en Epreuves Combinées, 1 pour la perche, 1 pour la hauteur, 2 entraîneurs longueur/triple

***1 A D T coordinateur** (Jocelyn PIAT)

***1 équipe de kinésithérapeutes** : 1 kiné diplômé et 2 étudiantes kiné.

- **POINTS POSITIFS :**

En plus des points cités ci-dessus, on notera

- Le comportement très positif des stagiaires, respectant autant les règles de vie que les règles d'entraînements
- L'accueil de 2 nouveaux encadrants de l'ETR, dont une féminine.

- **POINTS À AMÉLIORER :**

- Le format de ce stage a été discuté par le GTO en amont mais la concurrence des stages de clubs et des stages nationaux ne permet pas de toucher l'ensemble des athlètes licenciés en Occitanie
- Il a été proposé de reprogrammer ce regroupement lors des vacances de la Toussaint pour le public Cadet et +, afin de proposer un stage sur le thème de la préparation physique générale en début de saison.

Le Président André OLIVE demande au Comité Directeur s'il est d'accord avec cette proposition du GTO ?

DÉBAT :

Alain CABANIOLS préfère le maintien du stage du printemps plutôt que le report en début d'année.

Eric ALBERT, en tant que directeur, se pose la question de l'utilité d'un stage de préparation physique de début de saison en tant que Ligue ?

Si nous acceptons cette formule, il sera opportun de réduire les encadrants avec ce type de stage.

Chantal DUPRAT fait remarquer que nous avons déjà mentionné l'utilité de ce stage de printemps, pour les athlètes qui ne peuvent bénéficier d'un club organisateur de stage au printemps.

Le constat des discussions fait état d'un nombre plus conséquent de stages ligue que par le passé. La prise en charge par certains clubs des frais de stages a fortement augmenté et la budgétisation pour les clubs devient délicate avec tous les stages qui sont organisés.

Le stage référence, le plus fréquenté par les athlètes, et certainement privilégié par les clubs, est le STAGE DE NOËL.

André OLIVE a demandé aux Agents de développement techniques d'implanter 2 stages sur les CREPS, pour réduire les frais auquel la ligue doit faire face.

Tidiane CORRÉA pense qu'il est nécessaire de rééquilibrer les stages sur l'année.

Après les divers partages d'avis, il est demandé au Comité Directeur de se prononcer sur le maintien ou non du stage de Printemps ?

VOTE PAR RAPPORT AU DEVENIR DU STAGE DE PRINTEMPS :

(Quorum de 22 voix)

➤ Êtes-vous d'accord pour maintenir ce stage de printemps ?

OUI : 22

NON : 0

ABSTENTION : 0

Le Président propose, dans le cas où nous serions amenés à faire des économies, d'adapter l'effectif des stagiaires invités sur ce stage.

Une réunion avec les techniciens et les représentants de la LAO (Yves BELLANGER, Marc CONGRAS, Eric ALBERT et André OLIVE) est à programmer pour voir l'utilité et la programmation d'un stage PPG en octobre.

Eric A et Tidiane C. notent aussi par rapport aux stages, que celui de novembre avait été initialement prévu avec comme thème « le Passage de MI à CA », mais il semblerait qu'il y ait des ES qui soient aussi prévus.

Il sera nécessaire d'éclaircir également le public concerné par les divers stages.

➤ **STAGE DE FONT-ROMEUE : du 8 au 12 avril 2024**

Le Président de la Ligue est allé rencontrer les stagiaires durant leur séjour à Font-Romeu.

● **HÉBERGEMENT / RESTAURATION :**

Les installations et la restauration sont tout à fait adaptées pour un tel stage. Ce stage a été pris en charge de manière intégrale par la LAO.

● **ENTRAÎNEMENTS :**

Basés essentiellement sur le demi-fond et le trail, le site de Font-Romeu est un atout pour la ligue. Le CREPS local a joué le jeu dans l'accueil et l'utilisation possible de la structure.

- **PARTICIPATIONS :**

Le demi-fond a été regroupé avec le stage de trail, ce qui peut expliquer en partie la baisse des participants sur CANET.

Il a régné une très bonne ambiance !

Participation de

*20 athlètes en ½ fond et 21 athlètes pour le trail

*2 encadrants entraîneurs + Alexandra VILLEMEUR (et logistique du stage)

*3 encadrants pour le Trail

*3 encadrants kinésithérapeutes.

- **POINTS POSITIFS :**

Trois soirées ont été organisées :

- Jour 1 : Présentation du stage, de la ligue + distributions des tenues + activité de découverte de l'autre (Bingo).
- Jour 2 : Prise en charge et Prévention des blessures.
- Jour 3 : Echange avec un athlète de haut niveau (Djilali Bedrani accompagné par son coach, Sophie Duarte).

POUR LE TRAIL :

La sélection pour les championnats de France de Trail s'est faite à Fontfroide, où un championnat régional de trail a été organisé, avec les jeunes catégories (CA JU ES) avec les meilleurs « traileurs ».

Les résultats des stagiaires « trail » permettent de voir que l'Occitanie a un réel potentiel :

- Résultats des stagiaires trail aux championnats de France de course de Montagne :

U18 masculins	Classement	U18 et U20 féminines	Classement
CRANSAC-CHAYRIGUES Oscar	2 ^{ème} / 86	BECK Luna (U18)	11 ^{ème} / 47 en U18
BADOR Arthur	15 ^{ème}	TORRES Camille	13 ^{ème}
AUBRION <u>Aurelien</u>	36 ^{ème}	ROUSSAC Lily (U18)	34 ^{ème}
GARCIA Lucas	40 ^{ème}		
LEROUX Quentin	53 ^{ème}		
RUIZ Pablo	56 ^{ème}		
U20 masculins	Classement		
PUYDEBOIS Antoine	1 ^{er} / 63		
GRAS Loan	11 ^{ème}		
PARADIS Timothé	12 ^{ème}		
DELMAS Mathis	15 ^{ème}		
CAYROL FLAMENT Angel	17 ^{ème}		
BRAZEILLES Luc	19 ^{ème}		

Le bilan de ce stage en date du 6 mai, nous permettra d'envisager une suite à ce type de stage.

➤ **STAGE MINIMES à MONTAUBAN : du 15 au 18 avril**

L'accueil et l'ouverture du stage a été faite par le Vice-Président de la ligue Yves BELLANGER.

Le Président de la Ligue est allé rencontrer les stagiaires durant leur séjour.

● **HÉBERGEMENT / RESTAURATION :**

L'Hôtel proche du stade est de bonne qualité, mais peu adapté à un public de MINIMES. Une autre solution doit être recherchée.

Les repas ont été parfaitement adaptés à un groupe de sportif.

● **ENTRAÎNEMENTS :**

Le stade de Montauban avec sa partie couverte est parfaitement adapté pour recevoir un stage de ligue. Le club local est à remercier pour la mise à disposition des installations et du matériel nécessaire. Les fraîches températures n'ont pas empêché les entraînements prévus.

● **PARTICIPATIONS :**

*57 athlètes minimes filles et garçons se sont retrouvés à Montauban. La sélection des athlètes s'est faite selon les directives inscrites dans le Projet de Performances Territoriale.

*11 entraîneurs : 2 de lancers, 2 de demi-fond/marche, 2 en sprint/haies, 1 pour les épreuves combinées, 1 entraîneur en hauteur, 2 en longueur / triple, 1 entraîneur en perche (qui était également le coordinateur du stage)

*1 animateur BAFA

*1 équipe de kinés présents tous les jours.

● **POINTS POSITIFS :**

- Disponibilité de l'équipe de l'hôtel.
- Hébergement et restauration de qualité, favorable à la récupération et à un entraînement de qualité.
- Accompagnement des athlètes par des entraîneurs professionnels, faisant partie de l'ETR.
- Présence en nombre du corps paramédical en prévention des blessures et bilan complet avec les athlètes en soins.
- Accueil par le gardien du complexe sportif et communication facile pour l'accès au stade ainsi qu'au matériel.
- Bonne cohésion au sein de l'équipe encadrante.

● **POINTS À AMÉLIORER**

- La communication en amont avec les parents sur le début et la fin du stage concernant le déplacement pour se rendre sur le lieu de RDV et notamment pour les trains, pour un éventuel transfert gare / hébergement, est à améliorer.
- Les perches doivent être amenées par l'athlète (parents), à eux de s'organiser pour le déplacement ou trouver une solution (prêt).
- Matériel de lancer insuffisant et de faible qualité notamment pour les javelots (corde qui se détache), manque de plots (Tout ceci expliqué par le fait que le club local qui était en stage à l'étranger et avait pris du matériel).
- Éviter au maximum les stages avec un hébergement en hôtel, encadrement plus difficile et risque de « bêtises » augmentées :

- Nombres conséquents d'athlètes répartis sur 2 hôtels côte à côte.
- Athlètes mélangés à la clientèle extérieure dans un même étage.
- Télévision dans les chambres.

PISTE POUR L'HÉBERGEMENT pour de futurs stages à Montauban :

Voir avec le Centre d'excellence au RAMIÉRIOU qui est en restructuration, avec possibilité d'hébergement.

4- COMPTE-RENDU CONGRÈS FÉDÉRAL de la FFA

- Ce congrès vient de la signature entre la fédération d'Athlétisme et la ville d'ALBI d'une convention entre les deux entités.
- Nos employés ont été réquisitionnés sur cette organisation, et ont donné de leur temps. Mais il nous faut noter qu'ils n'ont pas été dans de très bonnes conditions, certains devant juste surveiller les bagages.
- Nous avons été interpellés par le fait qu'une des personnes, employée de la FFA, puisse recevoir une des récompenses Word Athlétic. Se posent la question des critères choisis pour une telle récompense ?
- Nous n'avons eu que très peu d'informations sur la licence unique ; la question a été très vite élucidée.
- On peut remarquer qu'il n'y a eu que peu d'informations fournies et peu de questions de l'Assemblée : les interventions n'ont pas soulevé d'intérêts de la part de représentants des clubs.

5- LES PÔLES ESPOIRS et CRE

A- Compte rendu des rencontres

Réunion au CREPS de Montpellier :

Avec le club de Montpellier, la LAO a mis en place une Convention pour l'utilisation des installations de Philippidès mais il n'y a pas de convention spéciale pour le CRE avec la LAO. Mais comme cette convention d'utilisation existe, le CRE profite de cet accord (17h30 à 20h).

Il y a eu cette année du changement au niveau du MAAM : ce club a accueilli de nouveaux dirigeants avec la fusion l'ACM. Du coup la rencontre avec le nouveau président (Jérôme DURAND), a permis d'éclaircir la situation :

- Du côté du MAAM il y a intention d'avoir plus de clarté sur le fonctionnement :

Leur sujet essentiel est la participation des encadrants, et leurs prises en charge avec des athlètes du Pôle ou du CRE.

Dans la présentation du pôle Espoirs et du CRE sont mentionnés : Jocelyn PIAT (ADT employé de la LAO, référent sauts), Sofiane AL-KHALIKI (demi-fond/marche), Yann Besson (ADT embauché à mi-temps par la LAO) Gilles Garcia (Demi-fond) et Stéphane Gautier (sprint/haies).

Le club en avant le coût de Stéphane GAUTIER, qui est en contrat avec le MAAM, et le fait qu'il intervienne aussi dans le CRE d'où une double affectation.

- La LAO a entendu cet état de fait, mais afin d'éviter tout conflit, n'a pas répondu sur le moment à ces remarques.

En séance de Comité Directeur nous pouvons faire remarquer que la situation est identique dans l'autre sens : Jocelyn PIAT, qui intervient aussi au niveau du MAAM, qui est également licencié dans ce club, est employé par la LAO.

Il convient de noter que l'utilisation du stade Philppidès a été acceptée par le Directeur des Sports de Montpellier et par le président du MAAM.

Le Président de la LAO tient à préciser également : la salle de musculation du CREPS est facturée à la LAO pour le centre d'entraînement Pôle ESPOIRS, ainsi que d'autres prestations comme les bains froids et la salle de VEYRASSI dont bénéficie le MAAM.

D'un point de vue des athlètes fréquentant le CRE et bénéficiant des heures dédiées à celui-ci :

- Sur 16 Athlètes inscrits sur le pôle Espoirs, 14 appartiennent au MAAM
- Au CRE : sur 23 athlètes qui le fréquentent, il y en 17 qui sont du MAAM

Ce sont en tout, pas moins de 15 000 euros payés par la ligue dont bénéficie le MAAM.

Réunion au CREPS de TOULOUSE :

Ce fut le même type de rencontre.

Jean MONNIER, Vincent AUBIN, Tidiane CORREA, Yves BELLANGER, Marc CONGRAS et André OLIVE étaient présents pour cette 2^e visite des CREPS.

Les difficultés qui apparaissent sur Toulouse reposent sur la difficulté qu'ont certains entraîneurs à s'entendre...

B- Rentrée 2024/2025

Les orientations de la DTN sur pôle espoirs, sont l'orientation essentiellement vers les pré-bacs.

Les inscriptions vont donc touchées les U18/U20 et éventuellement les U23 : **ce sont les athlètes qui figurent sur les listes ministérielles « espoirs » ou « Relève »**

Deux possibilités sont mises en place : soit en INTERNAT (réservé aux pré-bacs uniquement) ou en EXTERNAT.

Toutes les informations nécessaires ont été mises en ligne sur le site de la LAO, par Jean MONNIER, à la rubrique « PERFORMANCE » → « PÔLES ESPOIR ».

ÉCHÉANCIER DU TRAVAIL DE SÉLECTION DES ATHLÈTES :

- Réunions aussi au fur et à mesure des France CA/JU et ES : pour déterminer les personnes soit sur les podiums ES et collectifs nationaux ou sur le repérage à la performance 'couloirs de la performance' donc préparation au cours des France à Albi.
- Réunion fin septembre : finalisation et envoi aux structures de la liste des athlètes retenus.

PARTICIPATION DE LA LAO à l'ASPECT FINANCIER DES PÔLES ET CRE :

La LAO est déterminée à poursuivre sa politique pour ce secteur, y compris sa collaboration avec le MA2M.

MONTPELLIER et TOULOUSE sont les deux capitales de la région et il n'est pas concevable que les villes universitaires qu'elles sont et qui accueillent de nombreux athlètes extérieurs, accompagnées par la LAO, n'offrent pas une solution quant à la continuité de l'activité athlétique de ces licenciés.

L'achat de matériel par la LAO a été prévu.

C- Problématique qui perdure d'année en année

Le souci rencontré avec des athlètes du pôle, est toujours les inscriptions aux compétitions. Des athlètes n'ont pas été acceptés sur des compétitions à l'intérieur de la ligue, du fait qu'ils ne respectaient pas les closes de la compétition (l'engagement de jury par exemple).

Peut-on demander que ces athlètes du pôle ESPOIRS puissent être inscrits sans ces restrictions ?

Après quelques débats, le COMITÉ DIRECTEUR propose que

➤ **Ces athlètes passent par leur club pour les inscriptions, afin d'être acceptés plus facilement.**

6- CSO

***Réunion CSO plénière :**

Le calendrier fédéral hivernal fédéral est en attente ; Pierre OLIVE le fera parvenir dès réception pour analyse par chacun, avant de prévoir une réunion de CSO.

Des projets de modification des règles des Interclubs pour 2025 ont été abordés lors la dernière réunion CSO plénière.

***Compte-rendu des Pénalités Interclubs sur la LAO de cette année :**

30€ UAO 31 / 120€ rac St Estève / 30€ ASSP Vergèze / 120 € MAAM / Figeac 60€ / Gourdon 60€ / Montauban 60 €.

7- Championnats de France CA/JU/ES ALBI

➤ **HORAIRES** non encore finalisés.

➤ JURY

Des jeunes juges régionaux et fédéraux participeront pour ces Championnats de France.

C'est Elisabeth LAGIER qui coordonne l'ensemble du jury. Se pose le problème du logement des jeunes juges.

Les effectifs actuels des personnes ayant répondu favorablement pour encadrer cette compétition, se montent à 70 adultes, alors que l'estimation des ressources humaines pour de tels championnats serait de 140.

8- France Handisport

Sur cette compétition, le nombre de juges nécessaires se monte à 40 juges. Pour ceux qui étaient bloqués par le souci d'hébergement, une possibilité devrait être trouvée.

9- CRCHS

Le point sur les compétitions pour la saison hivernale fait état de 18 courses à label régional en LAO.

L'organisation des **½ finales des championnats de France 5km** n'est plus possible à Narbonne. **Il faut donc trouver comment l'organiser ailleurs.**

10- Clarification pour les Jeunes Juges pour les finales d'Equip'athlé

Chantal DUPRAT demande à ce que les jeunes juges en examen fédéral sur DREUX, puissent compter pour leur équipe lors de la finale Equip'athlé à ALBI.

D'autres membres du COMITE DIRECTEUR partagent ce point de vue.

Le Comité Directeur décide donc à l'unanimité que :

Les jeunes qui se trouvent à l'examen de jeune juge officiel fédéral lors de la finale nationale Equip'athlé à DREUX, rapportent les points de Jeunes Juges à leur club (30 points en tant que régional ou 40 s'ils réussissent leur examen fédéral, que les clubs soient sur DREUX ou sur ALBI.

11- Point sur les événements post jeux olympiques

La Grande cause nationale initiée par la FFA, nous amène à devoir préparer en région deux opérations le dimanche 6 octobre à TOULOUSE et à NÎMES.

Deux partenaires sont associés à cet événement national : SPORT 2000 et le Crédit Mutuel.

L'organisation consiste à mettre en place :

- L'Equivalent du test de Cooper en marche active (relais navettes de 100m de long sur 50m de large)
- Parcours de marche active de 3km

L'emplacement et la logistique sont à réfléchir.

Un lieu sur TOULOUSE, pourrait être proposé : un parc proche cité de l'espace qui peut accueillir une boucle de 1.5km. Nécessité de prendre contact avec Maire de Toulouse.

Le retour d'Elodie sera le bienvenu pour mener à bien cette opération.

12- Organisation du challenge de cet hiver

L'organisation du challenge « Grand prix hivernal BE/MI » de cet hiver a vu beaucoup de rendez-vous annulés. Il est donc dans ces conditions difficiles de faire un classement de manière équitable.

Pour rappel, en séance, il est redit que ces étapes du Grand Prix peuvent être organisées aussi bien en gymnase qu'en extérieur (sur stade), et qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une salle pour organiser.

Le Comité Directeur est consulté et amené à se prononcer sur le maintien ou non du classement 2023/2024.

VOTE PAR RAPPORT AU CLASSEMENT DU GRAND PRIX 2023/2024 :

(Quorum de 22 voix)

- Êtes-vous favorables pour maintenir le classement du Grand Prix de cette année, malgré les défections d'organisation ?

Premier tour de vote : OUI : 7 NON : 7 ABSTENTIONS : 8

Deuxième tour de vote : OUI : 8 NON : 8 ABSTENTIONS : 6

AUCUNE DÉCISION NE PEUT ÊTRE PRISE PAR LE COMITÉ DIRECTEUR, qui demande donc à la CRJ de la LAO d'étudier la question, afin de faire remonter son avis au Comité Directeur.

13- QUESTIONS DIVERSES

La réunion ayant été retardée à cause de la pause méridienne (soucis de non honorabilité des repas réservés), les membres du Comité Directeur décident de ne pas prolonger davantage la réunion.

Fin de réunion 17h30

Secrétaire Générale LAO



Chantal DUPRAT

Président LAO



André OLIVE